

18 MARS - 28 MAI 1871

LA COMMUNE : DE L'INSURRECTION À LA SEMAINE SANGLANTE



herodote.net

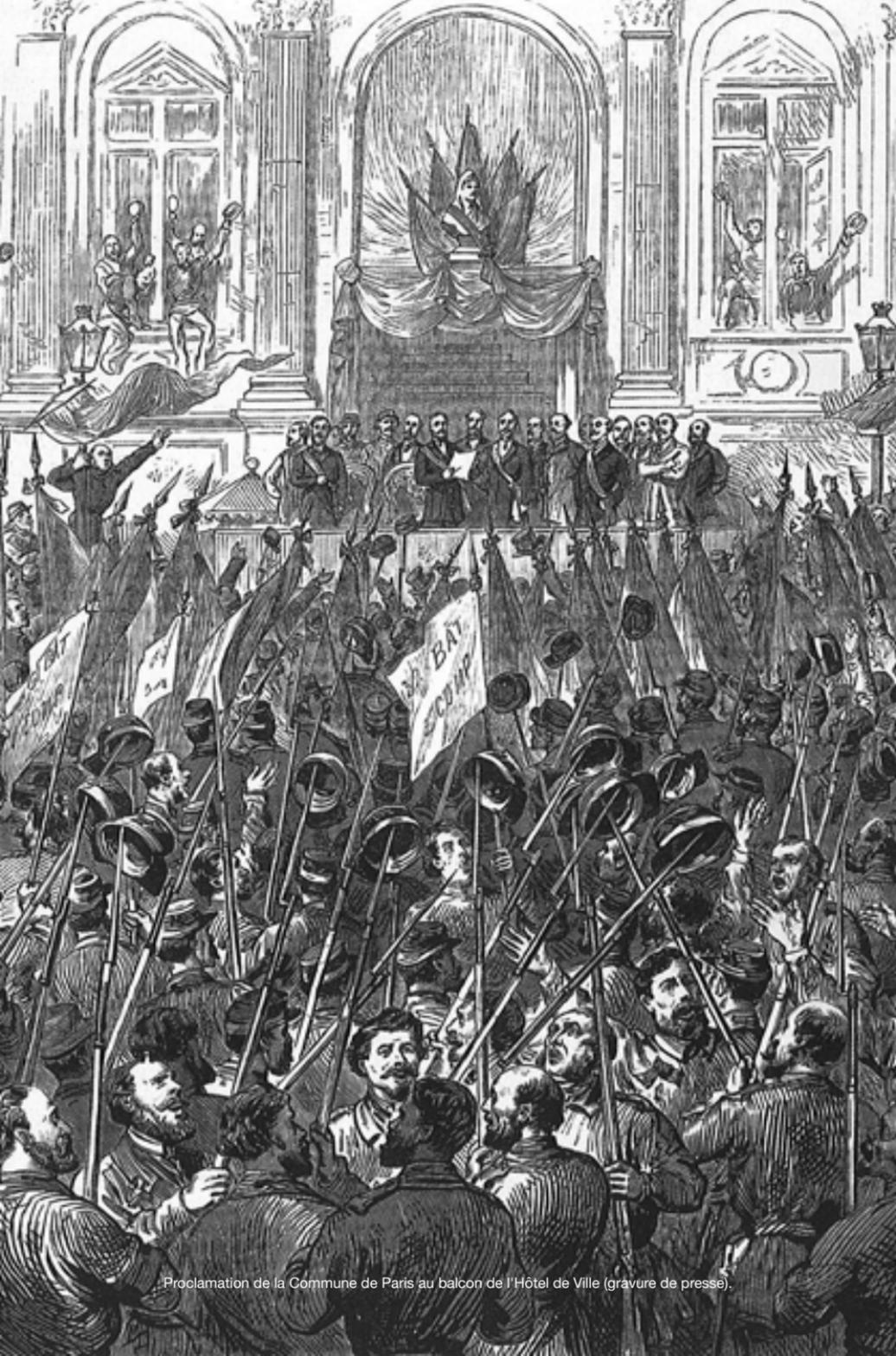
Table des matières

<i>Provocations</i>	5
<i>Double massacre</i>	7
<i>Paris déserté</i>	9
<i>Confusion</i>	10
<i>Paris assiégé</i>	13
<i>Vers la victoire avec méthode et lenteur</i>	16
<i>Guerre des barricades</i>	19
<i>Terrible bilan humain</i>	19
<i>Patrimoine sinistré</i>	21
<i>Les enseignements du drame</i>	22
<i>Ce drame de 72 jours était-il évitable?</i>	24
<i>Des hommes dépassés par les événements</i>	25

Le 18 mars 1871, une émeute éclate à Paris, sur la butte Montmartre. **Adolphe Thiers**, chef du gouvernement provisoire de la République, renonce à la réprimer et s'enfuit à Versailles avec tous les corps constitués. C'est l'amorce de la « Commune ».

Maîtres malgré eux de la capitale, les révolutionnaires et militants socialistes et ouvriers tentent de réaliser une utopie sociale tout en luttant contre les troupes gouvernementales et les armées allemandes qui assiègent encore la ville. Mais, privés du soutien des provinciaux, ils vont offrir à la bourgeoisie républicaine l'occasion de se débarrasser une fois pour toutes de la « question sociale ». Il s'ensuivra des milliers de victimes, jusqu'à 20 000 selon certains auteurs. Chansons, récits, photos et gravures vont néanmoins entretenir jusqu'à nos jours dans le monde entier le souvenir de cette expérience révolutionnaire sans précédent...

André LARANÉ
© Herodote.net, 2020



Proclamation de la Commune de Paris au balcon de l'Hôtel de Ville (gravure de presse).

■ PROVOCATIONS

Le 18 septembre 1870, deux semaines près avoir capturé l'empereur Napoléon III et son armée à **Sedan**, les Prussiens assiègent la capitale. Ils battent aussi les armées que le jeune ministre de l'Intérieur **Léon Gambetta** a réunies en province. Réfugié à Bordeaux, le **gouvernement de la Défense nationale** est contraint de signer un armistice (**dico**) le 28 janvier 1871 et de préparer des élections générales.

Conformément à la convention d'armistice, les vainqueurs défilent le 1^{er} mars 1871 à Paris. Thiers leur a fait cette concession en échange de la conservation de Belfort. Les troupes allemandes traversent une capitale en deuil et passent devant des statues recouvertes d'un voile noir.

Dès le lendemain, à Bordeaux, **Adolphe Thiers** (73 ans), élu le 17 février précédent « chef du pouvoir exécutif de la République française », obtient de l'Assemblée nationale qu'elle ratifie les préliminaires de paix.

Les Parisiens ruminent leur humiliation. Soulagés par la fin du siège et des pénuries alimentaires, ils se sentent néanmoins trahis par leurs gouvernants. À Montmartre, le maire du XVIII^e arrondissement, un certain **Georges Clemenceau** (31 ans), attise les ressentiments de la population en affichant une proclamation où l'on peut lire : « On vous a livrés sans merci. Toute résistance a été rendue impossible ».

Le 1^{er} mars, la signature des préliminaires **du traité de paix** est ressentie comme une violente humiliation par les Parisiens qui ont beaucoup souffert du **siège de la capitale** et ont, trois jours plus tôt, voté massivement pour des députés républicains hostiles à la paix.

L'Assemblée nouvellement élue et où dominent les monarchistes attise les tensions. Le 3 mars 1871, elle supprime l'indemnité due à la garde nationale (30 sous par jour). Or, à Paris, la garde nationale rassemble pas moins de 180 000 hommes issus de la petite bourgeoisie et du monde ouvrier qui se sont portés volontaires pour défendre la capitale contre l'ennemi et se sont habitués à vivre sous les armes. Dans le marasme ambiant, la suppression de la solde réduit les trois quarts d'entre eux à la misère !

Le 6 mars, le nouveau gouverneur militaire de Paris, le général bonapartiste Joseph Vinoy, suspend six journaux révolutionnaires et ferme les clubs... L'euphorie du **4-Septembre** n'est plus qu'un lointain souvenir.

Les combats contre les Prussiens ayant pris fin, l'Assemblée renonce pour sa part à revenir à Paris, par peur de la capitale et de ses deux millions d'habitants aux sentiments majoritairement républicains, voire socialistes. Elle décide donc le 10 mars 1871 de quitter Bordeaux pour... Versailles, la ville royale!

Ultime provocation: le lendemain, parmi ses premières mesures, le gouvernement lève sans préavis le moratoire sur le remboursement des effets de commerce et des loyers qui avait été instauré au début de la guerre. En quatre jours, plus de 150 000 Parisiens se voient exposés à la faillite ou à des poursuites.



Scène du siège, par H. Pille (Paris, musée Carnavalet).

■ DOUBLE MASSACRE

L'atmosphère s'échauffe. La garde nationale, forte de 180 000 hommes, équipée de 500 000 fusils et deux cents à trois cents canons, se constitue en Fédération, d'où le nom de « fédérés » que l'on donnera aux insurgés. Ses délégués, réunis en assemblées générales, nomment un Comité central.

Là-dessus, Thiers décide de récupérer les canons. Ceux-ci avaient été financés par une souscription des Parisiens et la garde nationale de Paris les avait disposés sur les buttes de Montmartre et de Belleville pour les mettre hors d'atteinte des Prussiens lors de leur entrée dans la capitale.



Les canons de Montmartre (mars 1871).

Le samedi 18 mars, coupant court aux négociations avec les habitants de Montmartre, Thiers envoie une colonne de 4 000 soldats avec l'ordre de récupérer les canons. Mais l'affaire est mal préparée et les soldats perdent du temps à chercher des attelages. On sonne le tocsin. Gardes nationaux, femmes et enfants accourent de partout. Les soldats se débandent ou se rallient aux manifestants. La foule s'empare du général Claude Lecomte, qui commande l'une des brigades, et le traîne jusqu'au Château Rouge, une salle de bal populaire où siège le comité de la garde nationale du quartier. Jeté à terre, il est abattu d'un coup de fusil dans le dos.

Quelques émeutes se produisent au même moment en d'autres quartiers de Paris. Le faubourg Saint-Antoine se couvre de barricades plus ou moins symboliques et des soldats fraternisent avec les insurgés à Belleville et La Villette.

Un autre général, Jacques Clément-Thomas, qui circulait en civil sur les boulevards avec mission d'évaluer le niveau de l'insurrection, est reconnu et arrêté à son tour par les émeutiers. On lui reproche d'avoir participé à la **répression de juin 1848**. À 17 heures, il est jeté sur le cadavre du général Lecomte et tué à son tour sous les yeux horrifiés du jeune Georges Clemenceau, impuissant à calmer la foule.



Une barricade rue d'Allemagne et rue Sébastopol, le 18 mars 1871

Le Figaro: gare aux hommes malintentionnés, égarés, inconnus, communistes...

Dans son **édition du 20 mars 1871**, Le Figaro dresse heure par heure le récit de la journée tragique qui a vu l'abandon de Paris par les corps constitués. Il publie aussi la déclaration du gouvernement à la population, mettant celle-ci en garde contre « des hommes malintentionnés, sous prétexte de résister contre les Prussiens, qui ne sont plus dans vos murs, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville... »

■ PARIS DÉSSERTÉ

Adolphe Thiers renonce à réprimer l'émeute. Peut-être juge-t-il l'entreprise trop risquée avec 130 000 soldats à la fidélité incertaine face à la garde nationale ? Plus sûrement il songe à une évacuation en ordre de la ville suivie d'une reconquête militaire. Il en avait déjà eu l'idée en février 1848, quand il était ministre de Louis-Philippe, et **plus gravement en juin 1848**, comme membre de la Commission exécutive de la II^e République.

Dès 13 heures, il évoque son projet devant le conseil des ministres réuni au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay. Malgré l'avis contraire de plusieurs ministres et de Jules Ferry, préfet de la Seine à titre provisoire, il ordonne à l'armée et aux corps constitués d'évacuer sur le champ la capitale. L'évacuation commence avant même le meurtre des généraux Lecomte et Clément-Thomas. Elle est achevée le soir même.

Pris de court par le vide du pouvoir, le Comité central désigné par la Fédération de la Garde nationale se réunit dans la plus grande confusion à l'Hôtel de Ville. Il n'est composé que d'une trentaine de citoyens obscurs, ouvriers, petits patrons, boutiquiers... auxquels se sont adjoints des militants jacobins nostalgiques de Robespierre (comme l'avocat Charles Delescluze), blanquistes (partisans du théoricien de la révolution Auguste Blanqui, qui a été jeté en prison préventivement le 17 mars), proudhoniens (héritiers de l'utopiste **Pierre-Joseph Proudhon**, mort en 1865), socialistes, anarchistes, etc.

À Versailles, le ton monte. Le 21 mars, Jules Simon, ministre des Affaires étrangères et républicain bon teint, avertit : « Est-ce que nous ne savons pas que les réquisitions commencent, que les propriétés privées vont être violées et que nous allons voir, je ne dirai pas de chute en chute, mais de progrès en progrès, dans cette perversité savamment calculée, la société toute entière sapée par la base, s'effondrer... Mais que l'émeute le sache bien, si l'Assemblée est à Versailles, c'est avec l'esprit de retour, pour combattre l'émeute et la combattre résolument ».

À son encounter, Clemenceau, Hugo, Schœlcher, Gambetta et quelques autres républicains tentent mais en vain de faire entendre à Versailles la voix de la modération.

■ CONFUSION

Les élections municipales promises et tant espérées depuis la proclamation de la III^e République sont enfin organisées le 26 mars 1871 par le Comité central. Elles traduisent un relatif désintérêt des Parisiens pour la révolution municipale en cours, avec moins d'une moitié de votants (229 000 sur 485 000)... Il est vrai qu'une centaine de milliers de bourgeois n'ont pas attendu pour fuir la capitale.



Gardes nationales devant l'école des Beaux-Arts (Paris, mars 1871)

La Commune de Paris est néanmoins proclamée le 28 mars 1871 et le Comité central lui remet ses pouvoirs. Son nom fait à la fois référence aux traditions communales et à la Commune insurrectionnelle qui **renversa la royauté** le 10 août 1792. Elle est constituée par une assemblée de 80 élus théoriquement (en réalité bien moins, car une vingtaine de modérés ou de bourgeois ne tarderont pas à démissionner). Parmi les élus figurent 25 ouvriers, 12 artisans... mais aussi 12 journalistes, 3 médecins, 2 peintres, etc.

Du point de vue politique, ces élus se partagent entre une majorité politique composée de jacobins (Charles Delescluze...) et de blanquistes (Raoul Rigault...) et une minorité partisane de la révolution sociale (Eugène Varlin...), sans compter des indépendants comme l'écrivain Jules Vallès ou le peintre Gustave Courbet. Trop divers, ils sont incapables de définir une politique claire et précise.

La proclamation de la Commune soulève un jaillissement de joie parmi les gens du peuple, avec bals et flonflons sur la place de Grève et en quelques autres endroits. Chacun se réjouit de la fuite des bourgeois et des sergents de ville. Plusieurs dizaines de clubs révolutionnaires informels s'ouvrent dans la capitale, en particulier dans les « granges à corbeaux », surnom donné aux églises ! On y débat de tout dans le souvenir de la Grande Révolution, celle de 1789.

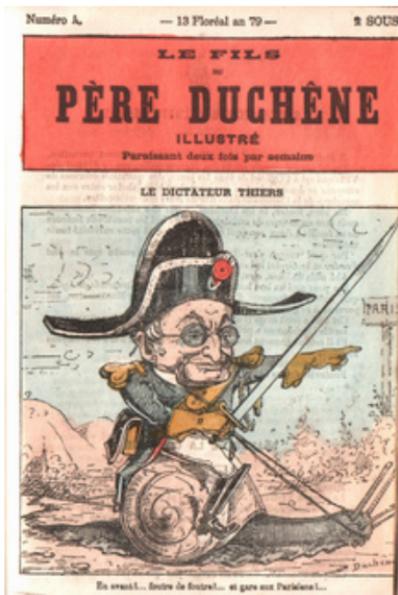
Plus de 70 journaux aux titres hardis sont aussi créés : Le Réveil de Delescluze, Le Cri du peuple de Vallès, Le Mot d'ordre de **Rochefort**, Le Père Duchesne de Vermeesch (une résurgence du journal révolutionnaire de Hébert).

Mais l'immense majorité de la population parisienne demeure cependant indifférente à l'agitation politique. La vie continue. La Bourse elle-même continue de fonctionner plus ou moins. L'Académie des sciences poursuit ses séances hebdomadaires.

Le nouveau gouvernement communal s'en tient, il est vrai, à une gestion relativement prudente. Il met en place neuf commissions (Guerre, Relations extérieures, Finances...) supervisées par une Commission exécutive cependant que les quartiers et les arrondissements se gèrent comme ils peuvent.

La Commune proclame la séparation de l'Église et de l'État, l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour les garçons et les filles, la gratuité de la justice, l'élection des juges et des hauts fonctionnaires, la suppression de toute distinction entre enfants légitimes et naturels... autant de mesures qui nous paraissent aujourd'hui aller de soi. Elle adopte aussi le drapeau rouge le 28 mars ainsi que le calendrier révolutionnaire (!).

Mais elle ne songe pas à attribuer le droit de vote aux femmes, n'ose pas toucher à la journée de travail et surtout ne daigne pas s'emparer de la Banque de France et de son or, se privant délibérément d'un atout



Le Père Duchesne d'Eugène Vermeesch
(Thiers à la Une).

stratégique dans la lutte contre les Versaillais. Pour l'ancien député Charles Beslay (75 ans), membre de la Commission des Finances, on ne saurait impunément violer la propriété privée. Ses scrupules sont partagés par plusieurs autres membres de la Commission.

On n'en finirait pas de citer les décisions des différentes commissions, le plus souvent restées lettre morte : saisie des biens de l'Église, plafonnement du salaire des fonctionnaires et interdiction du cumul des fonctions (les postes se multiplient néanmoins, avec uniformes et galonnettes), interdiction du travail de nuit pour les ouvriers boulangers (à la grande déception du peuple qui tient au pain frais du matin), interdiction des jeux de hasard et fermeture des bordels, arrestation des ivrognes...



La statue de Napoléon qui surplombe la colonne Vendôme a été renversée sur ordre de la Commune (Paris, 1871)

Le 12 avril, un décret de la Commune ordonne la destruction de la colonne Vendôme, symbole honni du bonapartisme, érigée sur ordre de Napoléon I^{er} sur la place du même nom (elle sera abattue un mois plus tard). Le 14 avril, à l'initiative de **Gustave Courbet**, les artistes Corot, Daumier, Millet, Dalou, le caricaturiste André Gil, le dessinateur sur étoffes Eugène Pottier et quelques autres se constituent en fédération. Ils prônent « la libre expression de l'art, dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous privilèges ; (...) la conservation des trésors du passé ; mise en œuvre et en lumière de tous les éléments du présent... » (Jacques Rougerie, *La Commune et les Communards*, 2018).

Le 16 avril, un nouveau décret réquisitionne les ateliers abandonnés par leurs patrons et les confie aux ouvriers associés, contre la promesse d'indemniser le propriétaire à son retour. Un seul atelier bénéficiera de la mesure...

Piètre gouvernement, piètres résultats : « L'histoire dira que ces ministres improvisés restèrent honnêtes. Mais nous leur demandions autre chose ; d'avoir le bon sens et la volonté que comportait la situation et d'agir en conséquence », témoignera le géographe anarchiste Élisée Reclus.

■ PARIS ASSIÉGÉ

À peine remis de leurs épreuves passées, les Parisiens voient se profiler un deuxième siège, non par les Prussiens mais par l'armée gouvernementale. Celle-ci compte 130 000 hommes sous le commandement du maréchal Patrice de Mac-Mahon. Elle a bénéficié de la libération anticipée de 60 000 prisonniers, accordée à Thiers par Bismarck, trop heureux d'entretenir la zizanie chez les vaincus.

La Commune ne peut lui opposer que vingt mille combattants effectifs, avec un seul officier supérieur, le colonel Louis Rossel, qui n'a pas admis la capitulation face aux Allemands. En attendant mieux, elle recourt à la répression policière et étend les prérogatives de la censure.

Le blanquiste Raoul Rigault (24 ans), athée compulsif et policier dans l'âme, est nommé à la tête de la Préfecture de Police. Il procède à de nombreuses arrestations. Parmi celles-ci le président de la Cour d'appel Bonjean, arrêté le 21 mars, l'archevêque de Paris Monseigneur Darboy, arrêté le 31 mars... Au total quelque trois cents prêtres et religieux seront arrêtés.

Face aux Allemands qui stationnent à l'Est et au Nord et aux Versaillais qui la menacent à l'Ouest et au Sud, la Commune de Paris peut se prévaloir de fortifications massives (les « fortifs »).

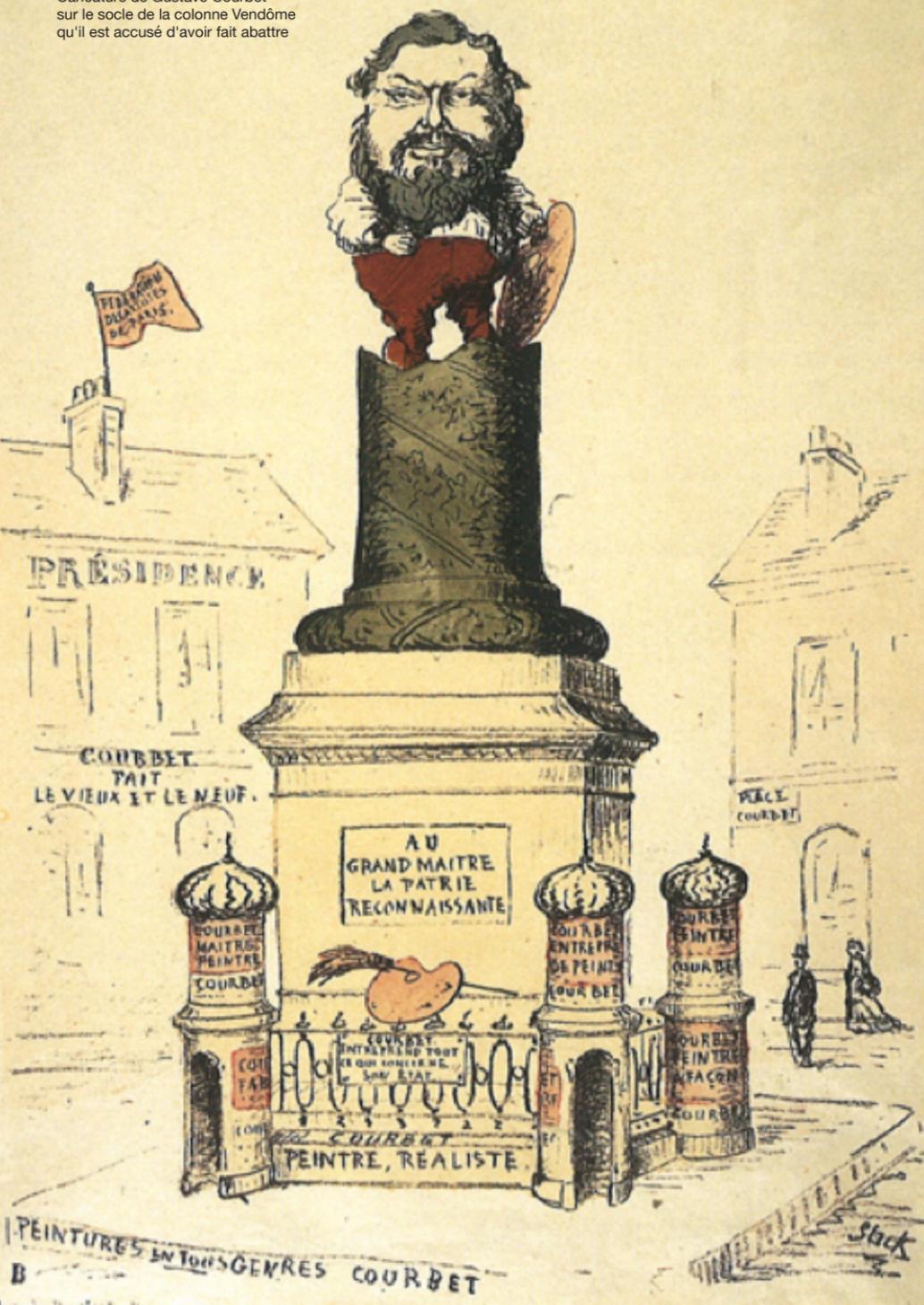
Elles encerment la capitale depuis qu'Adolphe Thiers lui-même en a ordonné la construction trente ans plus tôt, par la loi des Bastilles. La



Raoul Rigault (Paris, 16 janvier 1846 ;
24 mai 1871)

ACTUALITE

Caricature de Gustave Courbet sur le socle de la colonne Vendôme qu'il est accusé d'avoir fait abattre



garde nationale a aussi occupé par précaution les forts du Sud (Bicêtre, Montrouge...) mais elle a négligé d'occuper le fort du Mont-Valérien, sur la route de Versailles.

À Courbevoie, au pied de ce fort, se produit la première escarmouche le 2 avril 1871, à l'initiative des troupes « versaillaises ». Celles-ci capturent quelques « fédérés » et les fusillent sur le champ. Dès le lendemain, la Commune tente de riposter en lançant trois colonnes sur Rueil, Meudon et Châtillon. Les fédérés aux ordres de Gustave Flourens arrivent à Bougival, à quelques kilomètres de Versailles, mais pris sous le feu des canons du Mont-Valérien, ils se replient en désordre. Avec la mort de Gustave Flourens et Émile Duval, tués sommairement après leur capture, les fédérés perdent leurs meilleurs chefs.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, en riposte à ces exécutions sommaires, la Commune vote à l'unanimité le « décret des otages » du 2 prairial An 79, sur un texte rédigé par le juriste Charles Delescluze : « Toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles sera immédiatement décrétée d'accusation et incarcérée (...). Tous les accusés retenus par le jury d'accusation seront les otages du peuple de Paris ». Ce décret ne sera toutefois jamais appliqué.

Le 19 avril, dans une « Déclaration de la Commune au peuple français », Paris suggère aux autres communes de France une association fédérale, assez confuse au demeurant. Il s'ensuit quelques émeutes à Lyon, Marseille, Toulouse, Saint-Étienne, Le Creusot, mais elles sont vite réprimées et la France, dans son ensemble se tient coite. Les Parisiens ne contiennent plus leur vindicte contre les « cul-terreux » de la province. Le mépris est réciproque.

Dans une situation quasi désespérée, la Commune s'en prend le 16 mai à la colonne Vendôme. Gustave Courbet, qui a dénoncé ce « monument de barbarie », sera plus tard jugé responsable de sa destruction (bien qu'il n'ait pas signé le décret ordonnant sa destruction). Il sera condamné à en payer la reconstruction pour 300 000 francs-or!

L'hôtel Dosne-Thiers, luxueuse résidence du chef des Versaillais, est aussi démoli à coup de masse (il sera reconstruit grâce à une souscription des Parisiens et restitué à son honorable propriétaire!).

L'épuisement gagne. Le 21 mai 1871, avertis de ce que la poterne du Point du Jour, au sud-ouest des fortifications, n'est pas gardée, les Versaillais pénètrent enfin à Paris. C'est le début de la « Semaine sanglante ».



Une barricade près de Charonne, le 18 mars 1871 (photographie de la Bib historique de la ville de Paris)

■ VERS LA VICTOIRE AVEC MÉTHODE ET LENTEUR

Le chef du pouvoir exécutif **Adolphe Thiers** prépare méthodiquement la reconquête de la capitale. Ne disposant au départ que de 40 000 hommes, il obtient du chancelier allemand Bismarck la libération anticipée de 60 000 soldats, mais ceux-là ne sont pas tous disposés à repartir au combat contre leurs compatriotes. Les effectifs sont donc renforcés par le recrutement de beaucoup de campagnards formés à la hâte et préparés psychologiquement à affronter la « canaille rouge ».

Après les escarmouches des 2 et 3 avril 1871, le maréchal Mac-Mahon (celui-là même qui a été défait à **Sedan** par les Prussiens) peut enfin disposer contre la capitale cinq corps d'armée d'un total de 130 000 hommes. Notons que certains officiers républicains comme le **défenseur de Belfort** Pierre Denfert-Rochereau refusent de participer à la curée. Les Communards ne peuvent aligner quant à eux qu'environ 20 000 fédérés.

Peu confiant en ses troupes, Mac-Mahon attaque avec prudence à partir du 11 avril. Après s'être emparé des forts de Vanves et d'Issy, il lance

enfin l'assaut décisif le 21 mai en profitant d'une brèche dans le saillant du Point-du-Jour, à Boulogne. Thiers lui impose une progression lente et prudente dans les rues de Paris. Cette lenteur est propice à l'exacerbation des passions et aux excès de toutes sortes.

Le Rappel relate la progression des troupes dans la capitale

Le Rappel, feuille républicaine fondée par Victor Hugo, Henri Rochefort, Paul Meurice et Auguste Vacquerie, ne craint pas de se déclarer pour Paris, contre Versailles. Dans son **édition du 23 mai 1871**, il relate l'avancée des troupes versaillaises dans la capitale... (source : BNF).



Les troupes versaillaises entrent à Paris par la poterne du Point-du-Jour le 21 mai 1871

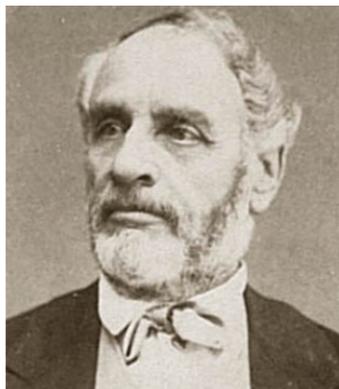


La barricade (détail), peinture d'André Devambez

■ GUERRE DES BARRICADES

« L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné. Le peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes. Mais quand il a un fusil à la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas les stratégestes de l'école monarchistes, » proclame avec emphase Charles Delescluze, nouveau délégué à la Guerre. Il a succédé le 10 mai à Louis Rossel, accusé de trahison et arrêté pour n'avoir pas défendu le fort d'Issy et publié une lettre de démission « d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit. »

Au bout de trois jours, la moitié ouest de la capitale est tombée aux mains de l'armée gouvernementale. Les quartiers populaires de l'Est continuent de résister malgré la défaite inévitable. Charles Delescluze, désespéré, monte en redingote le 25 mai sur une barricade de la place du Château-d'Eau, aujourd'hui place de la République. Il est immédiatement tué. La place est prise le lendemain, de même que la place de la Bastille. Le quartier de Belleville, à l'est, est le dernier à tomber, après de violentes canonnades.



Charles Delescluze
(2 octobre 1809, Dreux; 25 mai 1871, Paris)

Le 27 mai, les troupes gouvernementales investissent le parc des Buttes-Chaumont et le cimetière du Père-Lachaise où l'on se bat au corps à corps entre les tombes. La dernière barricade tombe le lendemain après-midi. Mac-Mahon, plus fier qu'à **Sedan**, peut proclamer: « Paris est délivré. L'ordre, le travail et la sécurité vont renaître ».

■ TERRIBLE BILAN HUMAIN

Les combats de rue auront fait au total environ 4 000 tués (877 du côté des troupes versaillaises).

S'ajoutent à ce bilan les victimes de la répression car, à l'arrière, des liquidateurs tuent méthodiquement les suspects. Une vingtaine de « cours prévôtales » jugent hâtivement les hommes et les femmes pris les armes à la main et les font fusiller sur place.

Plusieurs « abattoirs » improvisés servent de lieu d'extermination. Le « mur des Fédérés », au cimetière du **Père-Lachaise**, conserve le souvenir des 147 malheureux qui auraient été fusillés à cet endroit et du millier de cadavres qui furent ensevelis dans une fosse voisine (notons que le mur n'existait pas encore au moment desdits événements).

Exécution des Communards devant le mur des Fédérés (Henri Danjou, musée Carnavalet, Paris).



Dans les longues files de prisonniers qui sont conduites vers les prisons de Versailles, le général marquis de Gallifet repère les hommes aux cheveux gris et les fait fusiller dans le fossé, les suspectant d'avoir déjà participé aux **émeutes de juin 1848**.

Face au déchaînement de violence, les Communards ripostent le 24 mai 1871 en sortant de sa prison l'archevêque monseigneur Darboy et en le fusillant avec quatre autres ecclésiastiques et un badaud malchanceux. Rigault et divers autres blanquistes fusilleront au total une centaine de prisonniers.

Le 25 mai, la populace massacre aussi cinq prêtres dominicains et huit de leurs employés dans un couvent du XIII^e arrondissement. Le 26 mai, dans la rue Haxo, à Belleville, une cinquantaine de personnes sont également massacrées. Autant de crimes inexcusables... mais hors de proportion avec ceux commis par l'armée gouvernementale.



Fédérés de la Commune fusillés par les Versaillais (photo d'archive)

■ PATRIMOINE SINISTRÉ

Les combats dans la capitale se déroulent sur fond d'incendies. Les premiers sont occasionnés par les bombardements depuis le Mont-Valérien. Ensuite, les Communards eux-mêmes allument des incendies pour retarder l'avance ennemie, notamment dans la rue de Rivoli et les rues adjacentes. Il s'en trouve aussi pour incendier sciemment certains monuments illustres...



Combats dans la rue de Rivoli (25 mai 1871).

C'est ainsi que partent en fumée le palais des Tuileries, le palais de Justice gothique (la **Sainte-Chapelle** est épargnée par miracle), l'Hôtel de Ville hérité de la Renaissance, le Palais-Royal et le palais d'Orsay (les ruines de celui-ci seront réhabilitées en gare pour l'Exposition universelle de 1900 avant de devenir l'actuel Musée d'Orsay). De précieuses collections d'art et des archives sans prix disparaissent pendant cette Semaine sanglante.

Ces destructions vont priver Paris de quelques fleurons de son patrimoine architectural... Aujourd'hui, dans cette capitale qui s'honore d'un très illustre passé, il n'y a plus guère de monument qui remonte au-delà du XVII^e siècle, mis à part le palais du Louvre, Notre-Dame et quelques églises du centre.

Massacres et incendies, diligemment rapportés par la presse, vaudront à la Commune l'**hostilité de beaucoup d'écrivains libéraux** (Victor Hugo,

Anatole France, George Sand, Émile Zola). Le vieil historien Jules Michelet, apprenant à Florence l'incendie de l'Hôtel de Ville, eut ce mot : « Quand on s'est appelé la Commune de Paris, on n'en détruit pas le vivant symbole. »

Il faudra plusieurs décennies avant que les républicains français ne soldent l'effroyable **bilan de la tragédie** et que la Commune de Paris trouve sa place dans l'Histoire.



L'Hôtel de Ville en ruines

■ LES ENSEIGNEMENTS DU DRAME

L'insurrection de la Commune de Paris a duré 72 jours, du 18 mars 1871 au 28 mai 1871, avant que le gouvernement légitime ne reprenne la capitale au terme d'une « Semaine sanglante ».

On évalue à plusieurs milliers le nombre de victimes de cette tragédie (Le nombre de 20 000 tués couramment évoqué est sans doute exagéré), sans compter 38 000 arrestations, quelques milliers de proscrits et de déportés. Sans compter aussi les destructions matérielles et les incendies de nombreux monuments, dont le palais des Tuileries, jamais reconstruit, et l'Hôtel de Ville, chef-d'œuvre de la Renaissance.

Par son coût humain, ce drame est sans commune mesure avec la répression sous le Second Empire (Napoléon III) ou la monarchie de Juillet

(Louis-Philippe). Il surpasse le drame de **juin 1848** (Seconde République) et peut à peine se comparer à la **Terreur** sous la Première République.

À cela s'ajoutent les sanctions judiciaires. Les tribunaux militaires prononceront jusqu'en 1877 un total d'environ 50 000 jugements. Il y aura quelques condamnations à mort et près de 10 000 déportations vers les bagnes de Nouvelle-Calédonie.

Les lois d'amnistie (pardon et oubli) ne viendront que dix ans plus tard, une fois la République bien installée, avec une amnistie partielle le 3 mars 1879 et complète le 11 juillet 1880. Elles conduiront à la libération des prisonniers et au retour des déportés (Louise Michel...) et des exilés (Édouard Vaillant...).



Le départ des Communards en déportation (anonyme, Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis)

Mémoires de la Commune

La peinture ci-dessus montre le départ des condamnés pour la Nouvelle-Calédonie. L'homme que l'on voit au centre, de profil et en tenue kabyle, nous rappelle qu'au même moment, la République réprimait en Algérie la **grande révolte du bachagha El Mokrani**. Cette œuvre est visible au musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, le plus riche qui soit en évocations de la Commune (au nord de Paris, métro Saint-Denis-Basilique).

■ CE DRAME DE 72 JOURS ÉTAIT-IL ÉVITABLE ?

Le premier responsable en est la bourgeoisie conservatrice qui, sous l'impulsion d'Adolphe Thiers, a choisi de fuir Paris avec les corps constitués plutôt que de réprimer un commencement d'émeute.

Mais le chef du gouvernement provisoire pouvait-il envisager une reprise en main immédiate de la capitale, à moindre coût ? Paris était en 1870 une grande capitale de deux millions d'habitants, avec un urbanisme moderne et de larges avenues qui ceinturaient la ville et se prêtaient aux manœuvres de l'armée. Face à elle, les agitateurs potentiels étaient tout au plus 60 000, sans chef, sans organisation, sans programme et sans armes...

De fait, en abandonnant la capitale aux meneurs ouvriers et socialistes presque sans combattre, Thiers exécuta un plan qu'il avait déjà testé à Lyon lors de la **seconde révolte des canuts** (1834), proposé en vain à Louis-Philippe en février 1848 et **failli mettre en œuvre à Paris** en juin 1848, lorsque des émeutes ouvrières mirent à mal la II^e République.



Gravure de propagande dans la presse gouvernementale.

Le 18 mars, non seulement il se garda de réprimer l'émeute mais il se refusa à demander à l'**Assemblée nationale** réunie à Versailles le geste qui aurait ramené spontanément les émeutiers dans leurs foyers, à savoir de proclamer comme définitive l'instauration de la République !

Il s'y refusa parce que les élections législatives du 26 février 1871 avaient amené à la Chambre une écrasante majorité monarchiste, composée de notables ruraux, et parce que lui-même restait attaché à un régime monarchique de type constitutionnel.

Son intention affichée était de liquider une fois pour toutes le mouvement ouvrier et il n'y a que trop bien réussi puisque, jusqu'en

1936, la III^e République ignorera à peu près complètement les questions sociales. Le mépris réciproque que se vouaient à cette époque les ouvriers parisiens et les « cul-terreux » de province l'a aussi servi car, pendant sa brève existence, la Commune n'a bénéficié d'aucun secours à l'extérieur.



Mort d'Eugène Varlin, fusillé le 28 mai 1871 (Maximilien Luce, Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis)

■ DES HOMMES DÉPASSÉS PAR LES ÉVÉNEMENTS

De l'autre côté, les dirigeants révolutionnaires et ouvriers qui ont pris la tête de la Commune se pour la plupart sont révélés d'une médiocrité insondable. Il est vrai qu'ils n'étaient pas préparés au pouvoir et ne s'attendaient pas à ce que le gouvernement leur livre la capitale.

Sur les 79 membres de la Commune, quarante-huit ont pu s'enfuir et échapper à un procès. Huit – parmi les meilleurs – sont morts au combat ou bien ont été fusillés pendant la Semaine sanglante. Vingt-deux ont été jugés et le dernier, Charles Beslay, a bénéficié d'un sauf-conduit pour la

Suisse pour avoir protégé... la Banque de France! Un seul, finalement, sera fusillé et vingt condamnés à la déportation ou aux travaux forcés.



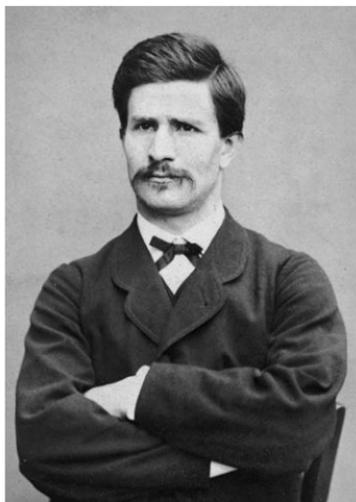
Gustave Flourens (4 août 1838, Paris ;
Rueil-Malmaison, 3 avril 1871)

« Force est tout de même de constater, sinon le manque de courage moral, du moins l'extraordinaire manque d'envergure ou l'incompétence de beaucoup de ces hommes qui se crurent capables de s'ériger en gouvernement révolutionnaire. Ces médiocres savaient-ils seulement ce qu'ils voulaient? On en douterait à les entendre. » écrit l'historien Jacques Rougerie, après avoir décrypté les minutes des procès qui ont suivi la répression (La Commune et les Communards, 2018).

Notons toutefois quelques belles et honorables figures qui échappent à la médiocrité : le savant et « général » Gustave Flourens (32 ans), abattu à Rueil-Malmaison par des gendarmes versaillais, l'avocat Charles Delescluze (61 ans), qui se fera tuer sur une barricade pour ne pas survivre à la défaite, l'intellectuel blanquiste Édouard Vaillant (31 ans), délégué à l'éducation, qui réussira à s'enfuir à Londres et poursuivra une belle carrière comme socialiste aux côtés de Jean Jaurès...

L'ouvrier relieur Eugène Varlin (31 ans), après avoir tenté d'empêcher le massacre de la rue Haxo, erre, hagard, dans la ville. Il est reconnu et arrêté place Cadet. Passé à tabac puis traîné rue des Rosiers (aujourd'hui rue du chevalier de la Barre), il est fusillé à l'emplacement où furent tués les généraux Lecomte et Clément-Thomas.

Disons un mot du colonel Louis Rossel (27 ans), seul officier supérieur à avoir rejoint la Commune pour défendre la patrie jusqu'au bout. Accusé de trahison pour n'avoir pas défendu le fort d'Issy, il assurera néanmoins son engagement aux côtés des Communards et sera fusillé dans la plaine de Satory, à Versailles.



Louis Rossel (9 septembre 1844, Saint-Brieuc ;
28 novembre 1871, Satory, Versailles)

Citons Eugène Pottier (55 ans), dessinateur sur étoffes et auteur de chansons légères ; il compose en juin 1871 *L'Internationale* avant de s'enfuir à Londres. Et n'oublions pas bien sûr l'institutrice Louise Michel, figure charismatique qui avait réussi à séduire même le rude Georges Clemenceau.

Le mythe de la Commune de Paris survivra dans les mémoires (et les chansons), plus grand que l'événement lui-même. Karl Marx et ses disciples vont tenter de le récupérer en y voyant après coup la première manifestation révolutionnaire de la classe ouvrière (Marx ne s'en était pas moins félicité de la victoire de la Prusse sur la France). Au-delà de la France, il va aussi nourrir les réflexions de Lénine, lequel se risquera à quelques pas de danse quand « sa » révolution survivra à son 72^e jour (mais notons qu'elle s'effondrera dans sa 72^e année).

Le Gaulois : La Commune jugée par Karl Marx (22 août 1871)

Dans son **édition du 22 août 1871**, *Le Gaulois*, journal monarchiste et antirépublicain, rapporte un entretien entre Karl Marx et le correspondant du *New-York Herald*. Le philosophe et chef de l'**Internationale socialiste** prend ici ses distances avec la Commune tout en montrant un intérêt aigu pour ses différents acteurs. Il porte sur chacun d'eux un jugement abrupt...



L'Hôtel de Ville en ruines, par A. Collard (Paris, musée Carnavalet)



herodote.net